D-2026-18

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213501364-20260310-D202618-DE

Département d'Ille-et-Vilaine

Ville de JANZÉ

DECISION DU MAIRE

OBJET : Subvention – Acquisition de matériel

Le Maire de la Commune de JANZÉ,

VU les articles L2121-29, L2122-22 et L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du Conseil Municipal n°DL2020-07-03 du 9 septembre 2020 donnant délégations au Maire et notamment la délégation suivante : « 26e : de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions concernant tous les projets ou compétences relevant de la Commune (dépôt d'un dossier de demande de subvention, signature de tout document relatif à l'attribution de subvention, demande de versement de subvention) »,
VU la nécessité de procéder au renouvellement du parc matériel de la salle de spectacles Le Gentieg au regard notamment de la nécessité d'accompagner la transition énergétique,
CONSIDERANT que ce projet peut faire l'objet d'une subvention d'investissement de la part de la Région dans le cadre de la subvention ICI lieux culturels – acquisition de matériel

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Sollicitation d'une subvention « acquisition de matériel » auprès de la Région Bretagne

La ville de Janzé souhaite acquérir du matériel scénique pour sa salle de spectacles LE GENTIEG notamment pour accompagner la transition énergétique via l'achat d'un équipement LED.

Le plan de financement se présente comme suit :

Dépenses HT		**Recettes**	
Matériel	122 575.70 € HT	Subvention Région (20%)	24 515.14 €
		Reste à charge pour la commune	98 060.56 €
		Total	

ARTICLE 2 : exécution de la décision
Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière de Vitré sont chargées, chacune en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine et publiée selon les formes requises pour les décisions du Maire.

Fait à Janzé, le 10 mars 2026

Le Maire,

Hubert PARIS

MAIRIE DE JANZE
35150